

Projet d'école primaire – Quartier Crawford Park
Mémoire déposé à la Consultation publique
Par Diane Fréchette
Mai 2017

Présentation

J'ai élevé mes enfants, maintenant adultes, dans le quartier; ils ont fréquenté les écoles Notre-Dame-de-la-Garde et Ste-Geneviève. A ce titre, mes questions et commentaires ne sont pas différents de ce qu'ils auraient été à l'époque. Je voudrais aussi rappeler que la participation et l'implication des citoyens, dans le respect des opinions, ont été au cœur du développement du secteur à partir des années quarante. Cette approche démocratique a été garante de la qualité de vie qui est inscrite, pour ainsi dire, dans son ADN.

Mon texte se veut donc un reflet de cette tradition et de mon expérience.

1. Les espaces : l'idéal, la réalité et les compromis

1.1 L'espace extérieur

Étant donné le nombre et la nature des dérogations, il ressort que le terrain n'est pas assez grand et que l'on essaie de maximiser les fonctions dans un espace réduit. De plus, la représentation en frontispice du dépliant de consultation laisse supposer que la cour est immense. Simple expression artistique ou fait alternatif? Fâcheux à tout le moins. Rappelons que pour agrandir la cour, les stationnements sont passés de 10 (malgré la norme Ville de 42) à 4 et finalement à 0 si la dernière version est acceptée. Cela reflète un problème réel!

L'optimisation de l'espace extérieur¹ se doit de faciliter les activités physiques dès le plus jeune âge et viser un idéal reconnu par la CSMB elle-même². La cour de l'école Saint-Geneviève se rapproche de cet idéal; c'est d'ailleurs toujours un plaisir d'y voir les divers groupes d'enfants en action. Ces enfants disposent en plus d'un gymnase double tandis que celui de l'école proposé est un gymnase simple. Sainte-Geneviève est une école bien intégrée dans son environnement et à l'échelle de ce qui l'entoure.

Ce n'est pas le cas du projet actuel même après les modifications. Nous sommes en 2017 et il ne faudrait pas prendre l'exiguïté des cours d'écoles plus anciennes comme justificatif à des compromis qui nuiront aux activités des enfants.

1.2 Les espaces intérieurs

1.2.1 Le modèle 3/12 ?

Le bâtiment proposé est un 3/12 (une classe de préscolaire additionnelle) contrairement au 2/12 annoncé. Est-ce un nouveau modèle³ ou une situation temporaire? Cela demande plus d'explications.

¹ Directeur de santé publique de Montréal [Argumentaire cour d'école](#), sans date, 3 pages.

² Lettre de la Direction générale de la CSMB, ayant pour objet les *Demandes d'informations de l'Office public de consultation de Montréal (OCPM) - Projet d'école primaire ile-des-Sœurs (IDS)*, 29 juillet 2013, <http://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/P71/3g.pdf>, page 2 de 3. On y parle d'un idéal de 10,000 mètres carrés.

³ *Ibid.*, page 1.

1.2.2 Une offre de services compromise?

Toujours en se basant sur les descriptions de la CSDM⁴, le modèle 2/12 comprend normalement des bureaux pour spécialistes (psycho éducateur, psychologue, orthopédagogue) ce qui n'est pas évident à la lecture des plans. La réponse de la CSDM à une question posée à ce sujet à la rencontre du 19 avril dernier ne nous éclaire pas davantage. Voici le verbatim de la transcription officielle :

Question de monsieur Gilles Renaud :

Est-ce que je comprends donc que ça veut dire que dans une école comme celle que vous projetez de bâtir, il n'y a pas un besoin spécifique de locaux pour des spécialistes? Enfin, quelque chose comme ça. Je ne suis pas sûr de comprendre.

Réponse de madame Anita Souak, à l'invitation de monsieur Saint-Onge:

Bonsoir, Monsieur! Quand on parle de deux maternelles et douze classes régulières, qui veut dire le premier cycle, le deuxième et troisième cycle, il y a dans la conception du projet effectivement des classes des spécialistes. On a une classe informatique, on a une bibliothèque. Ce que monsieur St-Onge disait, c'est que ces bibliothèques qui sont conçues dans ce projet de Notre-Dame-de-la-Garde, Annexe 2, vont être utilisées comme bibliothèque, comme salle informatique. Mais dans les autres écoles comme Notre-Dame-de-la-Garde en ce moment, la bibliothèque n'est pas utilisée, elle est utilisée comme classe ordinaire. Ils n'ont pas de bibliothèque, ils n'ont pas de classe informatique, ils n'ont pas... Parce qu'il y a une surpopulation.

Compte tenu de ce qui précède, doit-on conclure que le projet ne prévoit pas, au minimum, un local spécifique et fermé d'orthopédagogie et une présence constante de spécialistes? Si tel est le cas, c'est condamner les élèves en difficulté d'apprentissage ou ayant besoin d'aide, à une marginalisation encore plus grande⁵. Est-ce qu'on investit des millions sans penser à ces besoins essentiels pour les enfants et leurs parents?

1.2.3 Et pourquoi pas un autre modèle?

Ce nouveau modèle regrouperait 3 maternelles et des classes du premier cycle (soit les première et deuxième années). Ce serait une école à l'échelle du quartier en continuité avec le CPE. Ce serait aussi l'occasion pour le Ministère et la commission scolaire d'innover en termes d'architecture et de services (services spécialisés et, pourquoi pas, repas chauds comme dans les CPE!).

2. Les bassins

Dans le cas du projet proposé (2/12), les autorités parlent d'une école de marcheurs; alors, pourquoi ce flou sur la détermination des bassins de clientèle? Cette question affectera l'organisation familiale, la circulation et les déplacements. Ce flou touche particulièrement les parents du quartier Desmarchais (situé à 1.5 km et plus de la future école) qui auront des enfants au service de garde et pas d'auto. Pour les non-familiers avec le secteur, le territoire desservi par l'école Sainte-Geneviève (voir carte de la CSMB⁶) comprend actuellement le Village des Rapides, anciennement le *Bronx*, et Crawford Park, ce qui démontre une logique territoriale certaine et nous semble une école de marcheurs à part entière.

⁴Lettre de la Direction générale de la CSMB, *Op.cit.*, page 2.

⁵Louise Leduc, *La Presse*, 19 février 2015, [Une école à deux vitesses](#).

⁶École Sainte-Geneviève : [Territoire desservi](#),

Quelle sera la logique des futurs bassins, outre l'urgence de désengorger l'école Notre-Dame-de-la Garde (voir carte⁷)?

Normalement, à partir de 1,6 km, les enfants sont éligibles au transport scolaire, en autant que les parents ne quittent pour le travail avant le passage de l'autobus. Par expérience, de longues journées en perspective pour les enfants et leurs parents si les transports en commun sont utilisés! Par expérience aussi, il est très difficile de parcourir la distance entre les quartiers Desmarchais et Crawford en hiver, par vent ou pluie; dans des conditions idéales, un adulte peut marcher de Lloyd George à Stephens en 18-20 minutes environ. Cette marche est quasiment impensable pour un jeune enfant⁸.

3. La planification

Afin de compléter les informations fournies à date par la CSMB, nous suggérons:

- Une étude démographique⁹. Cette étude devrait inclure des projections à plus long terme que 2020-2021. Le MEES (anciennement MELS) ou les commissions scolaires ont peut-être ces études. Si oui, il faudrait les rendre publiques. Sinon, cela est plus qu'urgent en termes de planification!

Dans un ordre d'idée connexe, les enfants de Verdun qui fréquentent actuellement l'école Sainte-Geneviève (arrondissement LaSalle) sont-ils inclus dans les tableaux de besoins pour Verdun, présentés lors des différentes rencontres? La question a été posée une fois, mais nous n'avons pas retracé d'écrit à ce sujet; la CSMB devrait clarifier ce point. Par ailleurs, s'ils sont inclus, cela nous semble fausser les projections.

- Un inventaire et portrait complets de l'offre éducative. Nous pensons notamment, mais pas exclusivement, aux éléments suivants :
 - la pleine et entière collaboration avec les écoles anglophones;
 - la possibilité d'utilisation de locaux dans l'ancien Verdun Protestant High School (devenu le Centre d'éducation des adultes Champlain) et au 1050 de la 5e avenue (Édifice Accès-travail Verdun - Francisation Alpha et Alphabétisation);
 - le nouveau projet d'école alternative *Les Saules rieurs*¹⁰ axé sur la nature et l'environnement et dont le nombre d'inscriptions dépasse déjà le nombre de places prévues au 1050 de la 5^e avenue; et,
 - le sort réservé à l'ex- école Allion, située sur la rue Édouard, entre la 4e et la 5e Avenue, laissée à l'abandon depuis de nombreuses années.

La population se retrouve devant une urgence qui était une catastrophe déjà annoncée et un surpeuplement qui avait été réglé dans le passé par le transfert des élèves de Crawford, de l'école Notre-Dame-de-la-Garde à Saint-Geneviève. Depuis, l'arrondissement et la CSMB ont eu le temps de voir

⁷École Notre-Dame-de-la-Garde : [Territoire desservi](#).

⁸Je me permets ici une anecdote personnelle. Mes aînés prenaient l'autobus scolaire pour se rendre à l'école Notre-Dame-de-la-Garde. Une fois, mon garçon et son ami, occupés à faire un mauvais coup, ont raté l'autobus et, craignant la réaction de leurs parents et de la direction de l'école, ils ont couru la distance! C'est donc possible mais ils n'ont jamais répété l'expérience.

⁹On trouvera un exemple d'une telle étude ici :

http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/arrond_ver_fr/media/documents/etude_demographique.pdf

¹⁰On peut suivre le développement de cette école alternative à l'adresse suivante: [facebook.com/saulesrieurs](https://www.facebook.com/saulesrieurs).

venir, en se donnant une marge de manœuvre et en tenant compte de facteurs tels que : les mini baby-booms récurrents, l'apport de familles d'immigrants avec en général plus d'enfants, et le fait que la Ville de Montréal essaie depuis une dizaine d'années d'attirer les jeunes familles en ville.

4. Des études de circulation complémentaires

L'étude de circulation devrait se pencher sur la situation de la circulation aux abords de l'école Sainte-Geneviève. Les mêmes problèmes risquent de se reproduire dans le quadrilatère de l'école projetée et sur des rues beaucoup plus étroites. Dès la rencontre du 24 mai et maintes fois depuis lors, cette problématique a été soulevée.

De plus, aucune étude à date ne tient compte :

- des usages additionnels (centre communautaire et camp de jour) annoncés à la 23^e heure;
- des rencontres des mardis et mercredis soirs des Témoins de Jéhovah dont la Salle du Royaume est située au 1292 de la rue Lloyd George; et,
- des assemblées générales, des rencontres parents-enseignants, etc.

En attendant ces études, peut-on décréter un moratoire sur les atténuations de circulation (dos d'ânes, saillies de trottoir, etc.)?

5. Les usages additionnels : centre communautaire et camp de jour

En plus de leurs effets sur le volume de circulation et sur le stationnement, nous nous posons des questions sur ce chèque en blanc :

- Y aura-t-il une priorisation des activités? Qui en décidera et selon quels critères?
- Il y a déjà à notre connaissance des camps de jour notamment aux Serres et dans le Parc Reine Elizabeth ; s'agirait-il d'une offre additionnelle ou de remplacement?
- La communauté sera-t-elle consultée au préalable?

En conclusion

Il n'y a pas de réponses faciles à la situation actuelle. J'espère, néanmoins, que la Commission tiendra compte de mes interventions citoyennes dans son suivi et dans ses recommandations. De mon côté, je termine en ayant la satisfaction d'avoir contribué au renforcement du processus démocratique.